

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais du Travail, 1 Boulevard Frédéric Mistral à Narbonne, sous la présidence de Mr Didier MOULY

Séance publique du 9 DECEMBRE 2021 à 18h00

Date de convocation : 2 décembre 2021

Délibération
N°C2021_274

Membres en exercice :	77
Votants :	67
Suffrages exprimés :	67
Pour :	67
Contre :	0
Abstention :	0

SECRETAIRE DE SEANCE : HERAS Guillaume

PRESENTS : ALAUX Sylvie ; AMBROSINO Jean-Marc ; BELLOTTI-LASCOMBES Emma ; BOUSQUET Didier ; BRAINEZ Marie-Ange ; BREHON Bruno ; CASTAN Luc, CESAR Jean-Paul ; CHALULEAU Jean-Paul ; CHARPENTIER Christine ; CHING Monique ; CLERGUE Guy ; COMBES Georges ; DAUZATS Christine ; DEBLED Serge ; DEVIC Bernard ; DURAND Viviane ; FABRE Alain ; FAGES Gilles ; FRERE José ; GUENFICI Ali ; JAMMES Michel ; JANSANA Jean-Marc ; LETEISSIER Gérard, LOÏS Lydie ; LUCIEN Gérard ; MARTINAGE Fabienne ; MONIE Jean-Marie ; MONTAGNIER André-Luc ; MOULY Didier ; PARRA Eric ; PECH Olivier ; PENET Yves ; POCIELLO Jacques ; RENAULT Régine ; ROCHER Edouard ; RUDENT Yann ; SEGUI Jeanne Maryse ; TAURAND Francis ; TEXIER Bruno ; TUBAU Marcel ; VIALADE Alain ; VITASSE Florence

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : ALDEBERT Didier ; ALVAREZ Jean-Michel ; BELART Xavier ; HERAS Guillaume ; HERNANDEZ Joël ; LAPALU Christian ; MALQUIER Bertrand ; RIO Jean-Louis ;

EXCUSES : BASTIE Yves ; DARAUD Jean-François ; GOUIRY Catherine ; HUYNH-VAN Nathalie ; IBANES Alexandra ; KAISER Stéphanie ; LENOIR Alexia ; PINET Marie-Christine ; RIVEL Jean-Luc ; ROGER-MATEILLE Séverine

EXCUSES EN COURS DE SEANCE : ABED Yamina (délibération C2021_241) ; ALDEBERT Didier (délibération C2021_272) ; ALVAREZ Jean-Michel (délibération C2021_272) ; BELART Xavier (délibération C2021_272) ; COUSIN Sylvie (délibération C2021_272) ; HERAS délibération C2021_272) ; HERNANDEZ Joël (délibérations C2021_243 et C2021_270) ; JULES Jean-Claude (délibération C2021_272) ; LAPALU Christian (délibérations C2021_270 et C2021_272) ; MALQUIER Bertrand (délibérations C2021_243, C2021_270 et C2021_272) ; PY Michel (délibérations C2021_243, C2021_270 et C2021_272) ; RIO Jean-Louis (délibération C2021_241)

EXCUSES AVEC PROCURATION : BOUISSET Cyrielle ; CALMON Julien ; CODORNIU Didier ; COURREGES Jean-Pierre ; FAURAN Jean-Paul ; MARTIN Henri ; PALMADE-GIMENEZ Muriel ; RAPINAT Evelyne ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; THIVENT Viviane ; VERGNES Magali ; VICO Alain

PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE : ABED Yamina (de la délibération C2021_227 à C2021_240 et à partir de la délibération C2021_242) ; COUSIN Sylvie (de la délibération C2021_227 à C2021_271 et à partir de la délibération C2021_273) ; JULES Jean-Claude (de la délibération C2021_227 à C2021_271 et à partir de la délibération C2021_273) ; MALQUIER Bertrand (jusqu'à la délibération C2021_235) ; PY Michel (de la délibération C2021_227 à C2021_242, de la délibération C2021_244 à C2021_269, la délibération C2021_271 et à partir de la délibération C2021_273)

Nomenclature Etat : Domaines de compétences par thèmes – Aménagement du territoire

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIE- AMENAGEMENT ECONOMIQUE – ZAE La Condamine Coursan – vente de lots

N°C2021_274 (2)

Dans le cadre de sa compétence « Développement Economique », le Grand Narbonne aménage, entretient et commercialise les zones d'activités du territoire.

Un terrain a été acquis auprès des établissements Egretier sur la zone de la Condamine à Coursan et a été divisé en six parcelles destinées à des entreprises, dont les travaux d'aménagement et la commercialisation sont en cours.

A ce titre, le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération a été contacté par plusieurs porteurs de projets pour l'acquisition d'un terrain sur la zone.

L'ensemble des candidatures a été analysé par les élus en date du 15 novembre 2021. La candidature suivante a reçu un avis favorable :

- M. Romain FORCELINI, dirigeant de la société RF Distribution basée à Carcassonne, souhaite s'implanter sur cette zone d'activités pour créer, avec deux associés, une distillerie de spiritueux orientée vers le whisky.

Cela permettra également de regrouper les deux entités à Coursan.

Pour mener à bien ce projet, les trois associés se sont positionnés sur l'acquisition des lots 2 et 3 représentant une superficie totale de 3000 m².

Vu l'évaluation de France Domaine N°2020-11106V0468 du 11 juin 2020, qui estime la valeur des terrains à 50€ le m²,

A l'unanimité, le Conseil décide :

- D'accepter la vente des lots suivants dont les emprises sont précisées sur le plan annexé :

Nom des acquéreurs	Activité	Lot	Superficie en m ²	Prix HT
Romain FORCELINI Victor DUMINIL Christophe JAUBERT	Création d'une distillerie de spiritueux orientée whisky	2 et 3	3 000 m ²	150 000 €

- D'inscrire les recettes au budget Zones d'Activités,

- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment les actes authentiques à intervenir.

Pièce jointe à la délibération :

Plan de commercialisation

N°C2021_274 (3)

Délibération certifiée
exécutoire compte tenu
de sa transmission en
Sous-Préfecture

le : 20/12/2021
et de sa publication
le : 20/12/2021

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,
Maître Didier MOULY,



Maire de Narbonne

Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération

